



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 février 2019

Sessione di l'11 di ferraghju di u 2019

Rapport N° 2019-2

Raportu N° 2019-2

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : **Charte des pôles territoriaux de formation initiale à la pratique artistique**

Oggetu : **Cartula di i poli territoriali di furmazione iniziale à a pratica artistica**

Sur proposition du Conseil exécutif de Corse, l'Assemblée de Corse a adopté par délibération n° 17/219 AC du 27 juillet 2017 un nouveau Schéma territorial de la formation initiale à la pratique artistique pour la période 2017-2021. Est adossée à ce Schéma, une Charte des pôles territoriaux de la formation initiale à la pratique artistique en Corse, ainsi que les conventions triennales de soutien aux associations Una Volta, Scola in Festa, Anima et Timpanu, reconnues par la Collectivité de Corse « *pôles de formation à la pratique artistique* ».

Les objectifs de la Charte de la formation initiale à la pratique artistique sont :

1. De mettre en réseau des structures associatives dispensant aux enfants de l'île une offre complète et structurée de formation initiale à une pratique artistique, afin de doter la Corse d'un maillage harmonieux sur son territoire permettant de garantir une réelle égalité d'accès à la culture.
2. D'harmoniser les projets pédagogiques pour garantir une certaine continuité entre les ateliers de formation sur le territoire.

La charte signée officiellement à la médiathèque Castagniccia Mare à Monte à i Fulelli le 19 novembre dernier, associe les communes et les communautés de communes sur le territoire desquelles sont implantées ces associations et à vocation à s'étendre aux autres territoires qui souhaiteraient intégrer la démarche.

L'objet du présent rapport est de vous présenter cette Charte jointe en annexe. Pour mieux comprendre ce dispositif, je vous propose que les services, vous en présente les grandes lignes. Mme Josepha Giacometti, Conseillère exécutive en charge de la culture, du patrimoine, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche répondra ensuite à vos questions.

Vi pregu di dibattene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.